

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 09.01.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Durcisseur pour 2K-HS laque acrylique, VOC LINE**

Code du produit: 70517, 70518, 70519, 70520

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Durcisseur

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH  
Lechstraße 28  
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960  
Fax. +49(0)911 - 644456  
e-mail info@akemi.de

Service chargé des renseignements:

Laboratoire

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

voir producteur / fournisseur

Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH

Tel. +49(0)911-64296-59

Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



Xn; Nocif

R20: Nocif par inhalation.



Xi; Irritant

R37: Irritant pour les voies respiratoires.



Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R10-66: Inflammable. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Éviter le contact avec la peau et l'inhalation des aérosols/vapeurs de la préparation.

(suite page 2)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 09.01.2015

### Nom du produit: Durcisseur pour 2K-HS laque acrylique, VOC LINE

(suite de la page 1)

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

A des effets narcotisants.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· Étiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008

· Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS02 GHS07

· Mention d'avertissement

Attention

· Composants dangereux

déterminants pour l'étiquetage:

polyisocyanates aliphatiques

acétate de n-butyle

solvant naphta aromatique léger (pétrole)

· Mentions de danger

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P103

Lire l'étiquette avant utilisation.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261

Éviter de respirer les vapeurs.

P280

Porter des gants de protection.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304+P312

EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P405

Garder sous clef.

P403+P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT:

Non applicable.

· vPvB:

Non applicable.

(suite page 3)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 09.01.2015

**Nom du produit:** Durcisseur pour 2K-HS laque acrylique, VOC LINE

(suite de la page 2)

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	acétate de n-butyle R10-66-67 Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336	50-100%
CAS: 28182-81-2 NLP: 500-060-2 Reg.nr.: 01-2119485796-17-0000	polyisocyanates aliphatiques Xn R20; Xi R37; Xi R43 Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	25-50%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Numéro index: 607-195-00-7 Reg.nr.: 01-211947591-29	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle R10 Flam. Liq. 3, H226	<12,5%
CAS: 112-07-2 EINECS: 203-933-3 Numéro index: 607-038-00-2 Reg.nr.: 01-211975112-47	acétate de 2-butoxyéthyle Xn R20/21 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332	1-5%
CAS: 64742-95-6 Numéro CE: 918-668-5 Numéro index: 649-356-00-4 Reg.nr.: 01-2119455851-35	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Xn R65; Xi R37; N R51/53 R10-66-67 Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 STOT SE 3, H335-H336	1-5%

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

hydrocarbures aromatiques

&lt; 5%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

- Remarques générales: Amener les sujets à l'air frais.  
Position et transport en position latérale stable.  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Dyspnée  
Migraine  
Étourdissement  
Vertiges  
Nausées  
Manifestations allergiques

(suite page 4)

FR

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 09.01.2015

#### **Nom du produit: Durcisseur pour 2K-HS laque acrylique, VOC LINE**

(suite de la page 3)

- Risques Risque d'incidents respiratoires.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.  
En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

#### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- **5.1 Moyens d'extinction**
- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
Peut être dégagé en cas d'incendie:  
Monoxyde de carbone (CO)  
Oxyde d'azote (NOx)  
Cyanure d'hydrogène (HCN)  
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.  
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.  
Porter un vêtement de protection totale.
- Autres indications Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.  
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

#### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Veiller à une aération suffisante.  
Tenir éloigné des sources d'inflammation.  
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres sections** Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 5)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 09.01.2015

### Nom du produit: Durcisseur pour 2K-HS laque acrylique, VOC LINE

(suite de la page 4)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

#### SECTION 7: Manipulation et stockage

##### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.  
 Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.  
 Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.  
 Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).  
 N'employer que dans des secteurs bien aérés.  
 Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

##### Préventions des incendies et des explosions:

Lors du traitement, des composants légèrement volatils et inflammables peuvent se dégager.  
 Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
 Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

##### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

###### Stockage:

###### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

###### Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.  
 Ne pas stocker avec les aliments.

###### Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.  
 Tenir les emballages hermétiquement fermés.

##### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

##### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

##### 8.1 Paramètres de contrôle

###### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

###### 123-86-4 acétate de n-butyle

VME Valeur momentanée: 940 mg/m<sup>3</sup>, 200 ppm  
 Valeur à long terme: 710 mg/m<sup>3</sup>, 150 ppm

###### 108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

VME Valeur momentanée: 550 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm  
 Valeur à long terme: 275 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm  
 risque de pénétration percutanée

###### 112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle

VME Valeur momentanée: 333 mg/m<sup>3</sup>, 50 ppm  
 Valeur à long terme: 66,5 mg/m<sup>3</sup>, 10 ppm  
 risque de pénétration percutanée

##### DNEL

###### 64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	11 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL ( Langzeit-wiederholt)	25 mg/kg bw/day (ARB)
		11 mg/kg bw/day (BEV)

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 09.01.2015

### Nom du produit: Durcisseur pour 2K-HS laque acrylique, VOC LINE

(suite de la page 5)

Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	100 mg/m <sup>3</sup> Air (ARB) 32 mg/m <sup>3</sup> Air (BEV)
-------------	----------------------------	---

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · 8.2 Contrôles de l'exposition

· Équipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.  
Protection préventive de la peau avec une crème de protection.  
Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Protection respiratoire:

Filtre provisoire:

Filtre A/P2

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.  
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive sans utilisation de gants de protection:

STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)

recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:

FRAPANTOL (<http://www.stoko.com>)

SOLOPOL (<http://www.stoko.com>)

recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:

STOKO VITAN (<http://www.stoko.com>)

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

(suite page 7)

FR

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 09.01.2015

#### Nom du produit: Durcisseur pour 2K-HS laque acrylique, VOC LINE

(suite de la page 6)

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux  $\leq 5$ , 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art No. 897, 898)

· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art No. 897, 898)

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir

Gants en tissu épais

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

#### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

##### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Selon désignation produit

· Odeur:

Caractéristique

· Changement d'état

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

124 °C

· Point d'éclair

26 °C

· Température d'inflammation:

315 °C

· Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure:

3,0 Vol %

(suite page 8)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 09.01.2015

**Nom du produit:** Durcisseur pour 2K-HS laque acrylique, VOC LINE

(suite de la page 7)

Supérieure:	10,4 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	10,7 hPa
· Densité à 20 °C:	1,02 g/cm <sup>3</sup>
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique à 20 °C:	13 s (DIN 53211/4)
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	42,0 %
· <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation. Vives réactions aux groupes NHx, OH et SH.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Acide cyanhydrique (ou acide prussique)  
Isocyanates  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone  
Possible en traces.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

**ATE (Acute Toxicity Estimates)**

Dermique	LD50	50968 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	1,1 mg/l

**28182-81-2 polyisocyanates aliphatiques**

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	0,402 mg/l (rat) (OECD TG 403)

**64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)**

Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rabbit)
		>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>10,2 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

(suite page 9)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 09.01.2015

### Nom du produit: Durcisseur pour 2K-HS laque acrylique, VOC LINE

(suite de la page 8)

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:  
Irritant

### SECTION 12: Informations écologiques

#### · 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

#### 28182-81-2 polyisocyanates aliphatiques

EC0	>100 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)
EC50	>100 mg/l (BES) (OECD 209)
EC50/48h	>100 mg/l (daphnia magna) (RL 67/548/EWG, Anhang V, C.3.)
EC50/72h	>1000 mg/l (Scenedesmus subspicatus) (OECD 201)
LC 0/96h	>100 mg/l (Brachydanio rerio) (OECD 203)
LC50/96h	>100 mg/l (Danio rerio.) (RL 67/548/EWG, Anhang V, C.1.)

#### 64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

EC50	<10 mg/l (daphnia magna)
EL50/48h	3,2 mg/l (ceriodaphnia Dubai)
EL50/72h	2,6-2,9 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
IC50	<10 mg/l (daphnia magna)
LC50	< 10 mg/l (green alge) >1 - < 10 mg/l (piscis)
LL50/96h	9,2 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
NOELR/72h	1 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Effets écotoxiques:

· Remarque: Nocif pour les poissons.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Nocif pour les organismes aquatiques.  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis

(suite page 10)

## Fiche de données de sécurité

### selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 09.01.2015

**Nom du produit:** Durcisseur pour 2K-HS laque acrylique, VOC LINE

(suite de la page 9)

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
- Produit de nettoyage recommandé: Alcool

#### SECTION 14: Informations relatives au transport

- **14.1 No ONU**
- ADR, IMDG, IATA UN1263
- **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**
- ADR 1263 PEINTURES, Dispositions spéciales 640E
- IMDG, IATA PAINT
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- ADR
- 
- Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
- Étiquette 3
- IMDG, IATA
- 
- Class 3 Liquides inflammables.
- Label 3
- **14.4 Groupe d'emballage**
- ADR, IMDG, IATA III
- **14.5 Dangers pour l'environnement:**
- Marine Pollutant: Non
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**
- Indice Kemler: Attention: Liquides inflammables.
- No EMS: 30
- No EMS: F-E, S-E
- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**
- Indications complémentaires de transport: Non applicable.
- ADR
- Quantités limitées (LQ) 5L

(suite page 11)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 09.01.2015

**Nom du produit:** Durcisseur pour 2K-HS laque acrylique, VOC LINE

(suite de la page 10)

· <u>Quantités exceptées (EQ)</u>	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· <u>Catégorie de transport</u>	3
· <u>Code de restriction en tunnels</u>	D/E
· <u>IMDG</u>	5L
· <u>Limited quantities (LQ)</u>	Code: E1
· <u>Excepted quantities (EQ)</u>	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· <u>"Règlement type" de l'ONU:</u>	UN1263, PEINTURES, Dispositions spéciales 640E, 3, III

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**· Prescriptions nationales:· Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

· Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· VOC EU

618,9 g/l

· DECOPAINT: conforme aux directives Européennes 2004/42/EG (ANNEXE II)

Valeur limite de la UE pour ce produit (catégorie de produit (Kat.B/d)): 420g/l.

Le produit prêt à l'emploi (se compose du vernis et du durcisseur) contient max. 420 g/l VOC.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(suite page 12)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.01.2015

Numéro de version 2

Révision: 09.01.2015

### Nom du produit: Durcisseur pour 2K-HS laque acrylique, VOC LINE

(suite de la page 11)

- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
 R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Service établissant la fiche technique:
- Contact:
- Acronymes et abréviations:

#### Laboratoire

Dieter Zimmermann

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2